

Des bonnes nouvelles, ça fait toujours plaisir :
certains membres de l'Association Française contre les
Myopathies ne crèvent pas de faim ! C'est toujours ça...

Mais pour que tout l'argent aille aux malades, vous pouvez toujours courir...
(pour le Téléthon !!!)

Rapides calculs sur la rémunération brut de quelques membres de l'AFM:

Rémunération de la présidente : 69 880€/an

Rémunération des 3 plus hauts cadres : 105 245€/an (8 751€/mois)

Info complémentaire : moyenne du salaire mensuel brut des 10 plus haut dirigeants (en 2008) : 7 578€/mois, multiplié par 10 personnes, multiplié par 12 mois, ben ça nous fait 909 360€.

Donc le chèque 907 000€ que EDF a remis début décembre 2009 n'aura même pas suffi à payer les 10 plus gros salaires de quelques cadres de l'AFM.

Pour les 552 salariés (en 2007), on a une moyenne de 2996€ brut mensuel, et si on refait la multiplication, c'est donc bien 19 846 000€ qu'il aura fallu uniquement pour payer les salariés de l'AFM.

C'est quand même plus de 20% de l'agent des donateurs engrangés pendant le premier week-end de décembre, où des smicards se démènent pour valoriser en quelques euros collectés les activités qu'ils organisent, et où d'autres s'apitoient devant les 30 heures de téléloche que France Télévision facture 1 500 000 € à l'AFM ...

Pour autant, le reste ne va même pas intégralement à la recherche contre les maladies, ce serait trop beau.

Tous ces chiffres sont évoqués dans l'ouvrage mentionné ci-dessous, et disponibles pour tout quidam qui se donne la peine de vérifier dans les rapports consultables sur le site internet de l'AFM.

A vot' bon cœur.

Un agent EDF qui arrête de courir.

2008). Et que dire des trois dernières éditions, qui ont vu la collecte, en général, et celle des manifestations locales, en particulier, reculer ou stagner ? Résultat : avec plus de 560 salariés, la masse salariale représente aujourd'hui pour l'AFM une charge plus lourde à supporter que jamais.

Les frais de personnel, il est vrai, constituent depuis toujours un sujet sensible au sein de l'association. Même lorsqu'ils ne sont pas directement liés au Téléthon. Depuis que l'exige la législation, les rapports annuels mentionnent les rémunérations des plus hauts cadres dirigeants. Il faut chercher un peu, éplucher le volet « finances » du rapport pour mettre le doigt sur ces informations. Son mandat de présidente a ainsi rapporté à Laurence Tiennot-Herment 69 880 euros bruts en 2008, plus 2 531 euros d'avantages en nature, via la mise à disposition d'un véhicule.

Ramené au mois, cela donne un salaire brut de 5 823 euros. La somme est certes bien supérieure au revenu moyen des Français, mais semble conforme aux responsabilités endossées. Quant à savoir si la présidente élue, et en principe bénévole, d'une association à but non lucratif peut être rémunérée, le législateur a tranché la question en 2002 : il a autorisé, sous certaines conditions, le statut contradictoire de « bénévole rémunéré » (voir chapitre 6). On peut le regretter, mais c'est ainsi...

Plus surprenante encore est la somme totale allouée aux trois plus hauts cadres dirigeants de l'association. En cumulant salaires, primes et avantages en nature, on arrive à 315 037 euros en 2008. Cela donne une rémunération moyenne mensuelle de 8 751 euros... Le document ne cite pas nommément les responsables en question ni leur fonction. Mais une chose est sûre : l'AFM est généreuse avec ses salariés et, plus particulièrement, avec ses cadres. Le rapport annuel 2007 mentionnait ainsi la moyenne

des dix salaires les plus élevés de l'association : 7 578 euros bruts par mois. C'est moins que les trois plus hauts dirigeants cités plus haut, mais à peine. Et si l'on élargit aux 552 salariés recensés fin 2007, on trouve 2 996 euros brut mensuel. Voilà qui ravirait bien des employés du secteur marchand...

Ces largesses salariales sont totalement assumées par l'AFM. Ses dirigeants parlent de « politique volontariste destinée à attirer les meilleures compétences, à les développer et à les pérenniser ». Une étude fut même confiée en 2007 à Towers Perrin, cabinet spécialisé dans la gestion des ressources humaines. Son objectif : comparer la rémunération des cadres de l'AFM à ceux des secteurs associatif et privé (sciences de la vie, paramédical, services, etc.) dans leur ensemble. Les salaires versés se situaient ainsi « entre la médiane et le haut du marché associatif ». Rien de choquant, donc, à première vue.

Mais n'est-on pas en droit d'attendre un peu plus de modération d'une association vivant de la générosité du public ? Doit-elle vraiment se comparer aux secteurs pharmaceutique et médical ? Enfin, et surtout, l'argent est-il le seul argument d'un organisme en guerre contre la maladie pour attirer à lui les meilleures compétences ? Il est permis d'en douter... Tout comme il est permis de s'interroger sur des dirigeants qui, d'un côté, perçoivent une rémunération et, de l'autre, mettent régulièrement en avant leur statut de parents de malades, laissant ainsi croire au bénévolat.

Déjà, en 2004, la Cour des comptes s'inquiétait des rémunérations versées par l'AFM à ses cadres dirigeants. Déjà, elle s'étonnait de niveaux de salaires bruts dépassant les 100 000 euros annuel. Sans oublier les avantages en nature, fréquents et apparemment peu contrôlés jusqu'au début des années 2000. À cette époque, un cadre issu de la fonction publique aurait bénéficié



Donateurs si vous saviez...

**Du Téléthon aux Restos du cœur :
Enquête sur le business
de la générosité publique**

« À vot'bon cœur, m'sieurs dames ! » Chaque année, les associations vivant de la générosité des Français engrangent près de 3 milliards d'euros. Cet argent est-il bien utilisé ? Ces organismes sont-ils gérés avec rigueur et transparence ? Le donateur peut-il vraiment se fier aux labels censés garantir le bon usage des fonds ? Reconnues et admirées, les grandes associations mènent de justes combats. Sur le terrain, les besoins vont croissant. Mais cela autorise-t-il l'opacité et arrangements ?

Fruit de deux années d'enquête, cet ouvrage plonge le lecteur dans les arcanes d'un secteur aux méthodes parfois surprenantes. Un secteur qui recourt sans complexe aux techniques marketing les plus débridées, n'hésitant pas à culpabiliser le public au besoin. Au travers des exemples du Téléthon et des Restos du cœur, l'auteur dévoile également la face cachée des grandes messes télévisuelles. À l'écart des caméras qui mettent en scène l'émotion, les zones d'ombre ne manquent pas.

Marc Reidiboym

41 ans, est journaliste indépendant.

*Il enquête et écrit depuis une quinzaine
d'années pour la presse économique.*

Il publie ici son premier ouvrage.



Éditions Bertrand Gobin
www.bertrandgobin.com

ISBN : 978-2-9533196-1-3



Marc REIDIBOYM

**Donateurs
si vous saviez...**

Conception graphique / Mise en page : Thierry Anceaux

Marc REIDIBOYM

Donateurs si vous saviez...

**Du Téléthon aux
Restos du cœur
Enquête dans
les coulisses
des associations**



Éditions Bertrand Gobin

Éditions
Bertrand Gobin